



## Municipalité de Casselman

N° du rapport  
DG-012-2019

N° de dossier

**Sujet :** Entente de service d'incendie avec la Municipalité de La Nation

**Date de la rencontre :** Le 27 aout 2019

**Annexes :** Annexe 1 : Tableau de répartition des appels

### **RECOMMANDATIONS**

1. **Qu'il soit résolu** que le Conseil de la municipalité de Casselman accuse réception du rapport administratif DG-012-2019;
2. **Qu'il soit résolu** que le Conseil municipal approuve l'entente, tel que présenté, pour les coûts opérationnels associés au service d'incendie ainsi que les coûts d'amortissements;
3. **Qu'il soit résolu** que ladite entente soit pour les quatres prochaines années soit de 2020 à 2023

### **CONTEXTE**

L'entente de protection avec la municipalité de La Nation prendra fin le 31 décembre 2019. Nous avons donc effectué une analyse de la répartition des coûts pour les services d'urgence fournis dans le secteur 13B de la municipalité de La Nation.

### **ANALYSE**

L'analyse des coûts du service des incendies pour le secteur 13-B de la Municipalité de La Nation se divise principalement en deux sections. En premier, il a fallu établir la portion pour laquelle la municipalité est responsable financièrement selon les appels d'urgence reçus au cours des 11 dernières années d'opérations excluant 2016 et 2019 étant incomplètes. Deuxièmement, nous avons établi les coûts d'opérations du service d'incendie et les coûts d'amortissements pour les différents achats capitaux. Nous avons appliqué le pourcentage attribuable à la municipalité de La Nation aux coûts totaux du service des incendies.

Tableau 1 – Pourcentage de responsabilités :

Le service des incendies de Casselman répond à diverses urgences. Le Tableau en annexe 1 vous indique le nombre d'appels reçus par année sur le territoire de La Nation ainsi que ceux sur le territoire de Casselman. Le pourcentage du total des appels applicable à La Nation selon le tableau est de 24,98%.

#### Coûts d'opération du service des incendies :

Nous prenons en considération les dépenses de nature opérationnelles et les coûts d'amortissements réels. Donc, la moyenne du budget opérationnel des 4 dernières années s'établit à 201,565\$. Dans nos calculs nous avons inclut le cout de l'amortissement présent. L'amortissement est très peu étend donné l'âge de certains de nos équipements et véhicules et que certains sont complètement amortit et doivent être remplacés. Si nous faisons le calcul en incluant les coûts d'amortissements futurs tel notre future caserne, nos véhicules et autres a remplacé, le montant se chiffre à 369 398\$. Comme vous pouvez le constater dans l'annexe 24,98% des appels auxquels le service d'incendie de Casselman répond dans une année, figure dans les secteurs 13-B dans le territoire de La Nation. Le montant total de toutes les dépenses attribuables au service des incendies pour les secteurs 13-B dans la Municipalité de La Nation se chiffrerait donc à 95 386\$ si nous utilisons l'amortissement futur.

Nous avons rencontré les responsables du dossier des services d'incendies de La Nation et avons eu une discussion avec eux. Ils nous ont proposé de charger notre service à l'heure. L'entente serait que nous chargerions le taux MTO de 477\$/heure par camion. Nous croyons que cette approche n'est pas une approche bénéfique pour Casselman. Nous avons en ce moment une caserne qui dessert les besoins de La Nation à 25% du temps. Certaines années c'est plus et d'autres moins. Pour ce qui est de la situation présente, avoir un service d'incendies disponible en tout temps, mais chargé seulement qu'aux besoins serait, à notre avis, injustifiable. Nous aimerions que vous preniez en note que nous avons eu les dernières années un bon rapport avec la municipalité voisine et que nous avons été en mesure de faire des projets conjointement ce qui nous a apporté des bonnes économies. Par contre il faut aussi noter que les citoyens de la municipalité avoisinante se servent de nos infrastructures sans qu'il y ait des frais. Donc nous pensons que des deux côtés il y a des avantages apportés aux citoyens des deux municipalités.

Le montant du dernier contrat qui prendra fin le 31 décembre 2019 s'élevait à 78 074\$. Celui qui prenait fin au 31 décembre 2014 s'élevait à 83 543,62 \$. Bien que la portion de la municipalité de La Nation pourrait s'élever à 24.98% du cout futur total de 363 732\$, donc 95 386\$ nous proposons que la Municipalité de La Nation soit responsable pour un montant équivalent à 25% de nos dépenses réels, donc 70 167\$, avec une augmentation de 2.5% par année pour les quatres années à venir afin de refléter le taux d'inflation annuel.

#### **IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET IMPACT SUR LES EFFECTIFS**

Cet item est inclut dans le budget courant approuvé :      Oui       Non       S/O **X**

Cet item est à l'intérieur du montant budgété :      Oui       Non       S/O **X**

Montant total budgété en 2019      S/O

Montant du budget disponible      S/O

## **ALTERNATIVE**

1. L'analyse qui vous est soumise représente les coûts réels d'opérations et d'amortissements. Le conseil municipal peut considérer un montant moindre ou supérieur. L'alternative du statu quo ou d'accepter la proposition de La Nation et de charger le service d'incendies à l'heure reste une option ainsi que la possibilité d'une combinaison taux fixe tel que proposé ci-dessus plus taux horaire advenant que nous dépassions le montant du taux fixe due à un nombre exceptionnel d'appel.

**Préparé par :**



---

**Linda D-Bergeron, CPA, CGA**  
**Administratrice en chef**